

SAINT PRIVAT D'ALLIER

INFOCOM 2024



Contacts Mairie :

Tel : 04 71 57 22 13

Fax : 04 71 57 25 96

E-mail : info@mairie-saintprivatdallier.fr

Horaire d'ouverture du secrétariat :

Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h30 à 12h30 / Mardi et Vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h30

ETAT-CIVIL 2024

Les actes enregistrés dans les registres d'état-civil de la commune recensent :

- Mention de naissance des enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune
- Mariage, reconnaissance, décès survenus sur la commune et transcriptions de décès des personnes domiciliées sur la commune.

Les naissances 2024 :

- BONNEFOY Élise le 23 février
- TRINCAL Gabin le 2 décembre

Le mariage 2024 :

- ✓ BUFFIERE Anna et BELIN Remi le 22 juin

Les décès 2024 :

- GIBELIN Henri le 13 janvier
- VIGOUROUX Jean-Marie le 01 février
- CUBIZOLLES Norbert le 28 avril
- CUBISOL Julien le 07 juin
- SCHWALM Camille le 24 août
- PAYS Norbert le 15 octobre
- DE BISSCHOP Mélina le 17 octobre
- BOYER André le 10 décembre
- LYON Yvette le 26 décembre
- BERAUD Marie-Thérèse le 27 décembre

Cérémonie des vœux le dimanche 12 janvier 2025

Mesdames, messieurs, chers amis

Je suis très heureux, avec le Conseil Municipal, de vous accueillir pour cette cérémonie des vœux de l'année 2025.

J'espère que vous avez passé de belles fêtes, de préférence en famille, ou en bonne compagnie. Et je vous présente nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que l'année à venir vous permette la réalisation de tous vos projets !

Je voudrais saluer et remercier toutes les personnes qui prennent un peu de leur temps, pour s'engager en faveur des habitants de Saint Privat : celles qui aident leurs voisins, lors des épisodes météo compliqués que nous avons connu cette année, entre pluie intense et neige abondante ; celles qui s'investissent dans les associations ; et, plus généralement, toutes celles qui s'engagent pour le collectif. C'est grâce à elles qu'il est agréable de vivre dans notre commune.

J'accueille chaleureusement les nouveaux habitants de Saint Privat. Les 2 bébés qui sont nés en 2024 :

- Elise Bonnefoy de Varennes, le 23 février
- Gabin Trincal de Nolhac, le 2 décembre.

Ainsi que tous ceux qui ont fait le choix de s'installer chez nous à plein temps.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

L'année 2024 restera marquée par un dérèglement climatique très important.

Avec des neiges grasses et abondantes en mars, avril et décembre, qui ont certes permis de recharger les ressources en eau, mais qui ont également causé de gros dégâts sur la végétation, et occasionné de très nombreuses heures de déneigement.

Avec un été et un automne très arrosé, les terrains gorgés d'eau n'ont pas résisté : il y a eu de nombreux talus éboulés, des fossés remplis de terre, et de la voirie détériorée.

Les employés communaux ont passé beaucoup de temps à essayer de réparer les dommages, de façon sommaire parfois, mais il y avait souvent urgence. Certains chemins sont très endommagés : il faudra du temps et de l'argent pour en venir à bout.

Ils ont également préparé la voirie, pour les travaux qui auront lieu cette année. Nettoyage des accotements, taille des branches qui surplombent l'espace public, pour ceux qui ne sont pas en capacité de le faire eux-mêmes, ainsi que la loi leur impose : tous ces travaux sont indispensables pour que l'argent public investi ne soit pas gaspillé.

La terrasse en bois, qui constitue un point de vue sur Rocher Grand depuis la montée de l'église, était endommagée, et devenait dangereuse. Après plusieurs devis très onéreux, le Conseil a chargé les employés de réaliser ce chantier, à temps perdu, entre 2 urgences. Travail très bien réalisé, solide, esthétique, et bien moins couteux que par entreprise.

Après plusieurs années d'attente, notamment chez le notaire, la vente d'un terrain au Villard, appartenant à Ms Vigouroux, a été finalisée. Terrain qui servira à créer un micro-lotissement de quelques maisons, à côté de 2 maisons récentes déjà construites. Et les discussions sont en cours, afin d'acquérir un terrain à la Croix d'Oura, toujours pour la même raison. Ce sont des actions qui permettront, nous l'espérons, d'installer de nouvelles familles à Saint Privat.

La micro crèche, installée pour le moment à Rougeac, accueille une douzaine d'enfants, de Saint Privat ou des communes voisines, pour le plus grand bonheur de leurs parents. Ce dossier nous prend énormément de temps et d'énergie en tracasseries administratives. Notre commune n'a pas de compétence « petite enfance », donc nous ne pouvons pas intervenir. Et nous en sommes réduits à mettre la pression aux services concernés, pour que cette structure, indispensable au développement de Saint Privat, puisse être aidée au même titre que les services « petite enfance » de notre territoire.

Je vous signale également, pour élargir l'offre de garde d'enfants, que Mme Perrine Mazoyer du Villard, assistante maternelle agréée, dispose de 2 places à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le budget communal 2025 sera placé sous le signe de la voirie !

Après des années de réflexion et d'hésitation, notamment suite à l'envolée des prix des matériaux et des produits pétroliers, il est devenu urgent d'agir ! Entre le vieillissement des chaussées, les engins agricoles de plus en plus lourds, et les voiries à l'ombre des arbres, qui restent très longtemps exposées à l'humidité et au gel, les causes de dégradation sont nombreuses.

Ce dossier est en œuvre depuis plusieurs années, parce qu'évidemment, les choses sont toujours de plus en plus compliquées. Il y a de nouvelles procédures, qui nous obligent à faire appel à un cabinet spécialisé, pour vérifier la légalité des appels d'offres. Et bien sûr, il y a moins d'aides financières.

Cependant, le chantier est lancé. L'appel d'offre aura lieu prochainement, les travaux devraient être réalisés durant cette année. Cela concerne 40 000 m² de voirie, un peu partout sur la commune, en commençant par les voies les plus détériorées. Je suis persuadé que chacun trouvera dans son entourage, un chemin non prévu dans les travaux, et pourtant très dégradé. Mais ce dossier va nous coûter environ un million d'euros ! donc vous comprendrez qu'il ne sera pas possible de tout faire cette année !

Mais il n'y a pas que la voirie, et d'autres projets sont sur la table.

La chaudière de l'école a 40 ans, un âge très respectable. Même si elle ne cause pas encore de soucis, une réflexion est en cours pour la remplacer, peut être par une chaudière à plaquettes de bois, comme à la salle et à la mairie.

Toujours à l'école, les jeux de la cour de récréation ont vieilli, et commencent à présenter quelques défaillances. Des demandes d'aides sont déposées, pour envisager leur remplacement.

Et je suppose que beaucoup d'entre vous ont entendu parler d'un grand projet de rénovation de l'ancien foyer du Rouchou, porté par un particulier. S'il est beaucoup trop tôt pour en parler plus en détail, le Conseil Municipal observe cela avec intérêt et bienveillance.

L'année 2025 sera également l'année du renouvellement du personnel communal.

Jean Paul Pays, employé très polyvalent, dont la qualité du travail est reconnue par tout le monde, va bientôt faire valoir ses droits à la retraite. La procédure de recrutement de son remplaçant commencera prochainement, et nous avons déjà plusieurs candidatures.

En 2026, ce sera au tour de Françoise, notre secrétaire de mairie, de nous quitter pour une nouvelle vie. Son emploi étant de plus en plus complexe et stratégique pour une municipalité, il conviendra certainement de prévoir son remplacement dès 2025, pour permettre une période de tuilage assez importante.

Il me reste encore un certain nombre de sujets à évoquer devant vous.

Et tout d'abord la forte hausse des impôts locaux. Le Conseil Municipal comprend très bien les difficultés rencontrées par les habitants de Saint Privat, mais nous sommes un peu contrariés de voir le nom de notre commune cité en premier et en gros dans la liste des bénéficiaires de l'impôt. Alors que l'augmentation des taxes a toujours été très modérée dans notre commune, ce sont les intercommunalités, SIVOM et Communauté d'Agglomération en tête, qui sont les principaux responsables de la situation. Ce qui n'est pas très surprenant, quand on connaît la tendance de l'Etat à se décharger sur les Collectivités Locales, et à réduire ses financements. Je ne ferai pas de commentaires sur l'état de nos finances publiques !

J'aimerai revenir également sur les incivilités qui perturbent notre vie quotidienne, notamment au niveau des décharges de gravats et végétaux. Il y a de plus en plus de dépôts d'encombrants, déchets de rénovation d'habitation..., par des habitants de la commune, mais aussi par des gens de l'extérieur. Cette situation est préoccupante pour notre environnement, bien sûr, mais elle a aussi un coût important pour notre commune, puisque nos employés sont souvent obligés d'évacuer eux-mêmes ces déchets. J'en appelle au civisme de chacun, et à la participation de tous, pour essayer de mettre fin à ces incivilités. Sinon, nous en serons réduits à utiliser de la vidéo surveillance.

Je rappelle également que la loi s'applique à tout le monde. Chaque fois qu'un particulier prévoit des travaux, et que ça modifie l'aspect extérieur d'un bâtiment : changement de fenêtres, volets, création d'ouvertures, ravalement de façade..., il faut demander une autorisation de travaux. Je suis un peu lassé de me faire gronder par les services de l'Etat, les bâtiments de France, ou bien par des voisins mécontents. Il n'y a aucune raison pour que certains demandent des autorisations, et que d'autres s'en dispensent.

Il y a également une société qui contacte les propriétaires de terrains, dans le secteur Varennes / Le Poux, en vue d'installer des éoliennes, soi-disant avec l'accord de la mairie. C'est faux ! si le Conseil a bien reçu les représentants de cette entreprise, pour qu'ils se présentent, il n'a jamais validé aucun projet, ni démarche de leur part.

Je vais enfin terminer sur quelques sujets un peu plus légers.

Le Grand Trail du Saint Jacques a eu lieu au mois de juin, avec une nouvelle organisation. Cet évènement sportif majeur a attiré 6 000 participants sur notre territoire, à tel point que les inscriptions sont limitées, et que la compétition se déroule maintenant sur 3 jours. Pour cette édition, la relève a été assurée avec succès par Dominique Gertner, habitant de Mercoeur depuis quelques années. J'espère que nous pouvons compter sur lui pour 2025, ainsi que sur tous les bénévoles, et même sur des nouveaux, parce que l'implication de tous ces bénévoles est indispensable pour la réussite de ce projet. Et je vous remercie tous pour votre participation, et pour la bonne image que vous donnez de Saint Privat.

A l'occasion des commémorations des 80 ans de la libération de notre pays, des associations souhaitent organiser un hommage à un grand résistant de l'époque, M. Roger Ramey, fils du maire de Saint Privat à cette époque, et oncle de la famille Boulagnon, bien connue dans notre commune. Une cérémonie aurait lieu le samedi 15 février 2025 à 10h30 devant le monument aux morts, avec la présence de son fils, de sa famille, de diverses personnalités et des enfants de l'école. Nous vous confirmerons les modalités sur ILLIWAP.

Enfin, il y a un groupe de jeunes de Saint Privat, qui a entrepris de relancer un genre de Comité des Fêtes. Je les félicite pour cette belle initiative, et nous serons à leurs côtés pour les encourager.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais je sens que vous allez m'en vouloir d'être aussi long.

Alors je vous invite à nous retrouver sur l'application ILLIWAP, pour toute la vie de Saint Privat en temps réel, ainsi que sur le site internet de la commune, où vous trouverez dans le détail tout ce qui concerne la Municipalité.

Je remercie tous les employés de la commune, pour leur implication dans leur travail, et tous les conseillers, qui se dévouent au quotidien, et qui s'investissent dans leurs responsabilités.

Après la remise d'un petit cadeau aux bébés de l'année 2024, et d'une étrenne aux employés, nous irons partager le verre de l'amitié.

Et encore meilleurs vœux à tous !

COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 février 2024

Convocation du 10 02 2024

Absents : Géraldine LAURENT, JJ BARBIER, Florent ALLIROL, Sandrine CATHEBARD (procuration à Maryse BEYNIER), Corinne SABY (procuration à Laetitia MEDIC), Nicolas BOYER (procuration à Stéphane ROCHE)

Secrétaire de séance : M BEYNIER

DOSSIER EOLIEN : la société JP énergie environnement a sollicité les membres du Conseil municipal afin de présenter l'étude d'un dossier éolien sur le territoire de La commune. En début de séance, deux membres de la société ont donc présenté le dossier :

- Pourquoi développer l'éolien
- La société JP Energie Environnement
- Présentation du projet
- Accompagnement du territoire

Un échange a eu lieu pour répondre aux questions du Conseil municipal et les représentants de la société ont quitté la salle.

Reprise de la séance

Approbation de la séance du mois de décembre

Retrait de la délibération du 15 12 2023 :

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 21 décembre 2023 concernant la réfection du mur soutenant la voie communale au hameau de Le Monteil.

Après envoi au titre du contrôle de légalité, les services de la Préfecture nous ont rappelé que suite à la délibération du 26 février 2021, le Conseil municipal a délégué sa compétence au Maire pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ». Le conseil municipal n'est donc plus compétent pour exercer cette compétence. Monsieur Le Maire demande donc au Conseil municipal de retirer cette délibération. Après délibération, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de retirer cette délibération.

Camping municipal : une discussion est ouverte pour proposer une gérance du camping municipal. Notre petit camping fonctionne avec beaucoup de randonneurs sur le Saint Jacques, le secrétariat de mairie gère les réservations et depuis plusieurs années, la commune emploie de jeunes saisonniers en juillet août. Devant la charge de travail, le conseil municipal s'interroge sur la possibilité de mettre en gérance le camping municipal, en complément d'une autre activité touristique. Mr le Maire va se renseigner auprès du CDG 43.

Cantine scolaire : L'APE a fait part des difficultés financières dues à l'augmentation du prix des fournitures. Mr le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune fournit les locaux pour la cantine et prend en charge le personnel. L'Association de Parents d'élèves gère les commandes de fournitures et la facturation aux familles. Les parents et la commune avaient proposé des repas de qualité et des fournisseurs locaux. Le déficit remonte à plusieurs mois et L'APE a augmenté le tarif des repas à l'automne, changement également pour les fruits et légumes pris chez un producteur à un meilleur tarif. Depuis le début de l'année, certaines économies ont pu être réalisées.

Mr le Maire propose également de revenir au fonctionnement avant COVID, c'est-à-dire ramener la salle de restauration à 1 seule pièce (l'effectif ayant également diminué). Le menu de l'ATSEM doit être pris dans le cadre du poste de travail (surveillance des enfants et aide au repas)

Délibération est prise pour l'approbation de la restitution de la compétence « Coordination des animations entre bibliothèques de la Communauté d'Agglomération

Délibération pour confier la charge au CDG 43 de lancer une procédure de marché public en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires pour le compte des collectivités locales.

Biens de section : Suite à un courrier reçu de la Sous- Préfecture de Brioude concernant la gestion des biens de section (notamment le transfert des biens de section

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 avril 2024

Convocation du 29 mars 2024

Excusés : C SABY (procuration à M BEYNIER), N BOYER (procuration à S ROCHE), L MEDIC (procuration à C DURASTEL)

Absent : F ALLIROL

Secrétaire de séance : M BEYNIER

Président de séance : B COUDERT

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Approbation compte de gestion et comptes administratifs 2023 de la commune, de la station -service et du lotissement

BUDGET PRINCIPAL : Commune de SAINT PRIVAT D'ALLIER

Réalisations de l'exercice 2023

	Section d'Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	127 702.71	566 666.51
Dépenses	70 441.21	432 684.73
Résultat de l'exercice	57 261.50	133 981.78

Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

	Section d'Investissement	Section Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2022	57 261.50	133 981.78
Report de l'exercice N-1	244 437.93	
Résultat de clôture 2022	301 699 .43	133 981.78

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : Après délibération, le conseil municipal décide d'affecter le résultat en recettes d'investissement au BP 2024 soit 133 981.78 €

Réalisations de l'exercice 2023 station-service

	Section d'Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	8251.00	209 828.67
Dépenses	6311.00	209 497.11
Résultat de l'exercice	1940.00	331.56

Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

	Section d'Investissement	Section Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2021	1940. 00	331.56
Report de l'exercice N-1	13 780.53	- 6735.10
Résultat de clôture 2022	15 720.53	• 6403.54

AFFECTATION DES RESULTATS : le déficit de résultats est reporté en dépenses fonctionnement au BP 2024 soit – 640.54

Réalisations de l'exercice 2023 lotissement le villard

	Section d'Investissement	Section Fonctionnement
Recettes		
Dépenses		
Résultat de l'exercice		

Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2022		
Report de l'exercice N-1	- 7 325.30	
Résultat de clôture 2022	- 7 325.30	

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Après délibération le conseil municipal décide de voter les taux d'imposition 2024 comme suit :

Taxe foncière bâti : 30.98% Taxe foncière non bâti : 42.26% et taxe d'habitation 7.71 %

Les budgets primitifs 2024 sont approuvés :

- **COMMUNE 2024**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	595 123 €	595 123 €
Section d'investissement	1 118 270 .21 €	1 118 270 .21 €
TOTAL	1 713 393.21 €	1 713 393.21 €

- **BUDGET STATION SERVICE 2024**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	247 404.54 €	247 404.54 €
Section d'investissement	23 971.53€	23 971.53€
TOTAL	271 376.07€	271 376.07€

- **BUDGET LOTISSEMENT LE VILLARD 2024**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	24 835.30 €	24 835.30 €
Section d'investissement	32 160.60€	32 160.60 €
TOTAL	56 995.90 €	56 995.90 €

Délibération dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 : application de la fongibilité des crédits.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les Régions offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires et notamment en matière de fongibilité des crédits,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités territoriales, l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 et l'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, Considérant que la Collectivité a adopté par délibération du Conseil municipal en date du 21 octobre 2022 la nomenclature M57 à compter du 01 janvier 2023 et que cette norme comptable s'appliquera au budget de la commune et budget lotissement

Vu l'article L.5217-10-6 du CGCT, « dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

Le Conseil municipal, entendu l'exposé, après avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur Le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur Le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Carrière CUBIZOLLES : rendez-vous notaire pour acte notarié suite à l'enquête publique de l'an dernier pour déplacement chemin

Terrain de camping : voir la possibilité de confier la gestion du camping à un particulier. Faire publicité sur ILLIWAP

Abri bus : Jean-Louis MARION a vu avec les services techniques Département, Communauté d'agglomération et Région pour la pose de 2 abri bus : un dans le bourg sens Saugues Le Puy vers la fontaine route de Monistrol (déposé un dossier auprès des services de la DDT et du service départemental de l'Architecture) et un abri bus à ralentir.

Correspondant Eveil : Mr Barlier, actuel correspondant de l'Eveil a fait part de son intention d'arrêter cette fonction et demande à la mairie de faire la publicité pour trouver un correspondant.

La séance est levée à 0H30

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2024

Convocation du 13 mai 2024

Excusés : B COUDERT (procuration à G EYRAUD), S CATHEBARD (procuration à C DURASTEL),

Secrétaire de séance : C DURASTEL

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Camping municipal : une seule candidature a été déposée. La gestion du camping a été confiée à AltIPyr (Mr Pierre PAYS) du 03 mai au 30 septembre 2024.

Subventions Associations : Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Montant
ACCA St Privat d'Allier	400 €
Club des Aînés	350 €
Amicale des donneurs de sang	350 €
Association Sportive St Privat	1000 €
Association Défense du Patrimoine	300 €
Comité FNACA	200 €
Comité départemental Ligue contre le cancer	160 €
Amicale Sapeurs-Pompiers de Siaugues	150 €
Amicale Sapeurs-Pompiers de Cayres	150 €
Association Animatek	500 €
APE Ecole Publique St Privat d'Allier	1000 €
Compte OCCE Ecole Eugène Valette	750 €
Association Collectif 880	450 €
ADMR Bains	400 €

Micro crèche : Une rencontre a eu lieu avec Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture, le service juridique puis avec les services de l'Agglomération pour mettre en place un fonds de concours. La décision interviendra au conseil de l'Agglomération au mois de septembre

Point de vue Montée de l'Eglise : les agents communaux ont fait établir plusieurs propositions pour les matériaux. Le conseil municipal donne son accord pour le composite.

Délibération prise pour Régularisation emprise foncière des voiries existantes : vente parcelle 176C N°439 lieu-dit « Les Sognes » au Département

Monsieur Le Maire fait part au Conseil municipal de la demande du Département afin de régulariser les emprises foncières des voiries existantes dont la propriété ne lui a pas encore été transférée.

La parcelle Section 176C, N°439, lieu-dit « Les Sognes », d'une superficie de 278 m², bien de section de Saint Didier d'Allier est concernée par ce type de régularisation. Une indemnisation est proposée pour cette régularisation, fixée à 2500€/ha.

L'ensemble des frais lié à cette régularisation est pris en charge par le Département.
Aucune commission syndicale n'est constituée pour cette section.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2411-6-II 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est compétent pour délibérer sur les ventes de biens de section ayant pour objectif une opération d'intérêt public.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord pour la vente de cette parcelle au Département afin qu'elle soit portée au domaine Public Routier Départemental
- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents à intervenir

Délibération pour adhésion de la commune de SAINT PRIVAT D'ALLIER au groupement de commandes porté par le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute -Loire pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

Dossier voirie : faire demande au département pour proroger la subvention

Emplois école : les 2 contrats CDD arrivent à terme fin août. Possibilité de faire 1 CDI pour la cantine (25/35^{ème}) et 1 CDI pour ménage école remplacement (10/35^{ème})

Demande de l'ONAC pour honorer la mémoire de Mr Roger RAMEY, né le 07 septembre 1919 à Saint Privat d'Allier, résistant, décédé en déportation. La demande consiste à ériger une plaque et commémorer le 80^{ème} anniversaire de sa mort en février 2025. Le conseil municipal réfléchit à la pose d'une stèle vers le monument aux morts de la commune.

Demande de la commune de Bains pour la création d'une aire de bivouac vers le lac de l'œuf sur la commune de Saint Privat, Refus de la commune du fait que nous avons un terrain de camping et que les tarifs sont relativement bas

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 octobre 2024

Convocation du Conseil municipal le 07 octobre 2024

Excusés : MEDIC Laetitia (procuration à MARION Jean-Louis), CATHEBARD Sandrine (procuration à BEYNIER Maryse), COUDERT Bruno (procuration à EYRAUD Guy), BOYER Nicolas

Approbation de la séance précédente.

Demande d'achat d'un bien de section de Connaguet à Monsieur MIALON Patrice ET Madame LAURENT Géraldine

Madame LAURENT Géraldine quitte la salle de Conseil pendant la séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande faite par Monsieur MIALON Patrice et Madame LAURENT Géraldine pour l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section G, N° 1135 (superficie totale 183 993m²) appartenant à la section de Connaguet d'une superficie d'environ 600m² souhaitée.

Motif de la demande d'achat : en vue de la rénovation de la maison, la réalisation de l'assainissement individuel ne peut se faire que dans cette zone pour l'emplacement de la fosse septique.

L'article L2411-16 du CGCT indique : « Lorsque la commission syndicale n'est pas constituée, le changement d'usage ou la vente de tout ou partie des biens de la section est décidé par le conseil municipal statuant à la majorité absolue des suffrages exprimés, après accord de la majorité des électeurs de la section convoqués par le maire dans les six mois de la transmission de la délibération du conseil municipal. En l'absence d'accord de la majorité des électeurs de la section, le représentant de l'État dans le département statue, par arrêté motivé, sur le changement d'usage ou la vente. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

– APPROUVE le lancement de la procédure de vente en conformité avec la réglementation.

Le maire, par arrêté municipal, convoquera les électeurs de la section G Le Connaguet à se prononcer sur la demande d'achat de MIALON Patrice et LAURENT Géraldine ;

- Prix de vente : .2 €/m²

- Les frais de notaires et éventuels frais afférents seront à la charge des acquéreurs

- DONNE tout pouvoir à Mr le Maire pour lancer la procédure.

Madame LAURENT réintègre la salle du Conseil

Demande de Monsieur GOIMARD Vincent qui souhaite rétablir l'escalier qui donne accès à sa propriété sur la partie communale de l'esplanade. Cet escalier avait été détruit par le précédent propriétaire. Accord du Conseil

Réfection mur de Piquemeule : Mr MARION présente les devis de 3 entreprises contactées. Les travaux sont confiés à l'entreprise REDON

Abribus : L'abri bus du bourg sera posé route de Monistrol vers ancienne fontaine, après avis de l'Architecte des Bâtiments de France en bois avec toit en tuiles. Un dossier est déposé à la Région pour celui qui sera installé Route du PUY au croisement de Ralentir.

Jeux de l'école : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'aire de jeux située dans le terrain communal du bourg, sous la cour de l'école, présente des signes de vétusté évidents et que certains jeux se révèlent dangereux pour les enfants.

Madame Laetitia MEDIC, Adjointe au Maire, a consulté plusieurs entreprises pour renouveler les jeux : une structure regroupant diverses activités, un jeu parcours de motricité (style train ou chenille)

Le coût estimatif des jeux avec l'installation est de 63460.20€ HT.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de refaire l'aire de jeux du bourg
- Charge Monsieur Le maire d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir des subventions auprès du Département, de la Région et autres organismes

Adressage : nouveau numéro pour maison BELIN au Conac, commander panneaux pour voie sans issue et voie piétonne.

Camping municipal : compte rendu de la saison. Voir pour bungalows équipés pour sanitaires

Maison PLANTIN : dossier qui n'avance pas avec les assurances. La famille s'impatiente. Voir à nouveau avec notre assureur.

Dossier voirie : présentation du pré dossier proposé par AB2R pour la réfection de certaines voiries sur l'ensemble de la commune. Projet qui pourra se réaliser en 2025 (une partie au printemps, une autre à l'automne).

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Convocation du Conseil municipal le 04 Décembre 2024

Excusés : Corinne SABY, Géraldine LAURENT (procuration à Maryse BEYNIER) , Jean-Jérôme BARBIER, Florent ALLIROL

1/Approbation procès-verbal séance précédente

2/Contrat d'objectifs et de moyens pour les communes avec Le Département de la Haute-Loire

Afin d'assurer un service d'appui au développement de la lecture publique, Monsieur Le Maire soumet au Conseil municipal le contrat d'objectifs et de moyens adressé par le Département de la Haute-Loire afin d'assurer un service d'appui au développement de la lecture publique dans notre commune. Une trajectoire d'évolution a été déterminée afin de consolider le service rendu à la population. Ce contrat d'une durée de 5 ans se décline en 3 objectifs principaux :

- Permettre à l'ensemble de la population un égal accès à la bibliothèque municipale dans les conditions définies par le code du patrimoine modifié par la loi N° 2021-1717 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;
- Offrir au public des collections actualisées et diversifiées ainsi que des services de qualité avec du personnel formé ;

- Permettre à la bibliothèque de la commune d'intégrer le réseau des bibliothèques de la Médiathèque Départementale afin de bénéficier de ressources, de formations, d'outils, de conseils et d'informations partagées.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat d'objectifs et de moyens avec le Département de la Haute-Loire afin d'assurer u service d'appui au développement de la bibliothèque de la Commune ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de délégation de service public « Bibliothèque » à l'Association Animatek ;
- Donne délégation à Monsieur Le Maire de communiquer toutes les annexes liées à ce contrat

3/ Programme voirie 2025 Maîtrise d'œuvre

Monsieur Le Maire fait part au Conseil municipal de la proposition du Cabinet AB2R pour la maîtrise d'œuvre des travaux de création et réparation de voirie 2025 sur plusieurs secteurs de la commune de Saint Privat d'Allier : Le Villard, Le Chier, Dallas, Rougeac, Céaux, Le Monteil, Mercoeur, Mercury, Rochegude, Pratclaux, Combriaux, La Croix d'Oura, le Pont du Diable.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 850 000 € HT.

Taux honoraires : 4,25%

Forfait provisoire de rémunération : 36 125€ HT

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2025 au Cabinet AB2R.
- Charge Monsieur Le Maire de signer l'acte d'engagement

4/ **SIVOM de LOUDES** : Suite aux dernières réunions du SIVOM, Monsieur Le maire fait un compte-rendu. Le Conseil municipal suit son avis pour ne pas voter les changements de statuts dans les conditions actuelles.

5/ **Emplois communaux** : Un agent technique va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01 juillet 2025. Prévoir son remplacement et recruter un agent à temps complet (avec permis poids lourds à compter du 01 avril

6/**Eclairage public** : recenser le nombre de lampes sur le bourg et sur les villages pour équiper de LED et financer les équipements sur 2 exercices

7/ **Camping municipal** : voir s'il est possible d'acquérir un bloc sanitaire pour compléter et remplacer petit à petit les sanitaires actuels. Voir pour le fonctionnement de la saison à venir

Questions diverses :

Plaquette touristique sur un circuit tour du bourg et patrimoine proposée par C DUCAROUGE. Le Conseil est d'accord et participera pour les impressions

Cérémonie des vœux prévue le 12 janvier 2025

Chemin du Conac : Mr et Mme LYON ont redéposée une demande pour l'achat du chemin jouxtant leur propriété. Une enquête publique a déjà été faite et le conseil a déjà délibéré

Association pour la valorisation du Patrimoine

L'année 2024 a vu le départ de notre président Alain Debris parti rejoindre sa Normandie.

Notre Association fonctionne désormais en Conseil Collégial, toutes les décisions sont prises par les 10 membres de ce conseil.

Nous tentons de maintenir des animations et activités régulières toute l'année.

Cette année 2024 a commencé par le Loto du Patrimoine en février suivi du « Printemps des Cimetières », une balade animée par René Dupuy pour découvrir l'histoire des cimetières de St Privat.

En juin, les adhérents se sont retrouvés pour un chantier d'entretien chez Georges Kroichviliau Château de Mercoeur pour mettre en valeur l'Allée des Tilleuls (arbres remarquables). Cette allée fera sans doute partie des 10 sites remarquables, projet en préparation du paysagiste du CAUE.

En août, deux conférences, une de René Dupuy « Les gens d'ici en leurs terroirs et villages du XIXème aux années 50 » et une de Claude Robin sur « La géologie locale et régionale du Devès et du Haut Allier » et un concert de saxophone à l'église de Mr Stéphane Rio Barnier de Nolhac.

Enfin au mois de novembre et pour la troisième année consécutive, l'Association du Patrimoine a poursuivi son action "Une naissance, un arbre". Trois pommiers ont été plantés pour les trois enfants nés depuis novembre 2023 : Mya Barbalat, Elise Bonnefoy et Valentine Garnier sur les communaux de Mercoeur, Varennes et St Privat.

D'autres projets sont en cours de réflexion pour l'année 2025

- Une soirée soupe le 18 janvier 2025
- À la suite de la conférence de Claude Robin, une balade sur site sera proposée
- La conférence de René Dupuy
- Une projection du documentaire « Les paysans Ardéchois »
- Une visite du château du Thiolent
- Et enfin le « Gargaillou » repas au Chier et cuisson dans le four banal du village

Un grand merci

- ✓ À tous les adhérents pour leur aide et leur soutien
- ✓ À la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente, pour l'aide matérielle (impressions, affiches, communication ...) et celle des employés communaux
- ✓ Aux commerçants qui ont répondu présents pour le loto
- ✓ Et à tous les habitants de la commune qui portent intérêt, de près ou de loin à ce que nous proposons pour la vie de notre commune

Si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter.



Pour la deuxième partie de l'année scolaire de janvier à juin 2024 l'ape a organisé :

- Boom carnaval
- Une randonnée VTT en avril,
- La soirée pizza au village du Chier, plus de 200 pizzas commandées et donc garnies et cuites au four par les parents d'élèves.

Merci à toutes les personnes qui ont pris part à cette soirée !

Fort de son succès les parents d'élèves réitèrent en juin 2025 où il vous attende pour passer une bonne soirée :

- Repas dansant en août organisé avec l'association du foot.
- Grace à ces manifestations l'APE a pu financer plusieurs sorties scolaires
- Spectacle
 - Activités sportives
 - Journée au parc de Prabouré

Pour ce début d'année scolaire 2024-2025 :



- Une soirée Halloween a été planifiée pour la deuxième année dans le bourg de Saint Privat.
- La vente des calendriers sur le thème "des métiers" a eu lieu. Merci à la boulangerie " le fournil du chemin" de servir de point de vente.
- L'ape a donc pu demander au Père Noël de passer à l'école de Saint Privat le 12 décembre pour gâter les enfants avec des cadeaux !

Pour l'année 2025

L'APE réorganise :

- Le 12 avril une randonnée pédestre et VTT dans les gorges de l'Allier
- Le samedi 14 juin au four communal du Chier, aura lieu une vente de pizza cuites au feu de bois, à consommer sur place ou à emporter avec buvette et concert gratuit " Les trois mômes".

Et nous finirons l'année scolaire avec le repas dansant qui aura lieu au mois d'août pour la fête, en association avec le club de foot de Saint-Privat.

Pour cette fin d'année scolaire la classe des grands pourra profiter d'un voyage de quatre jours en juin à Port Leucate.

En 2024, nous avons fait beaucoup d'activités, dont la galette des rois en janvier, les bugnes en février, les tripes en mars, la remise de la médaille à Madame Loubat pour sa très longue participation au club en avril, la marche de la forme et le voyage au Palais du facteur cheval en mai-juin, un repas de clôture fin juin, et les grillades en septembre pour la reprise du club.

Le club se réunit tous les quinze jours, le vendredi, avec une vingtaine de personnes dont les acharnés aux cartes, les jeux et des activités sous la houlette de Babeth.

Notre club a un nouveau bureau suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 06 décembre 2024. Président : Hervé Mingot, Trésorier : J.Claude Loubat, Secrétaire : Paulette Prades, Vice-Présidente : M.Thérèse Coufort, Trésorière Adjointe : M.Thérèse Trinca, Secrétaire Adjointe : Hélène Nizard. Elections adoptées à l'unanimité des personnes présentes ainsi que le rapport financier présenté par la Trésorière qui a donné le détail des recettes et des dépenses de l'année écoulée.



Après la messe, place aux festivités ; le repas préparé par la maison Chabanon a été très apprécié.

Nous remercions Monsieur le Maire pour le prêt de la salle pendant l'année et sa présence ainsi que celle de Monsieur le curé au repas de Noël.

Le club fonctionne tous les quinze jours, et toute personne désireuse de venir passer un agréable moment sera la bienvenue.

ACCA

Cette année, l'ACCA compte 90 sociétaires. D'année en année, ce chiffre est en hausse car de nombreux chasseurs achètent des dernières parcelles : celles-ci ouvrent le droit de chasse sur une commune.

Cette année, la fédération de chasse nous a attribué 54 bracelets cerfs et biches et 26 chevreuils.

2024 a été marqué par un grand comptage cerfs interdépartemental qui a mobilisé de nombreuses personnes (chasseurs et non chasseurs) aimant la nature.

Ce comptage s'est fait à l'aube et à la tombée de la nuit. Chaque personne a son secteur défini d'avance. Sur la commune de St Privat, 56 personnes ont été mobilisées sur 28 secteurs prospectés.

Sur le massif du haut-allier et une partie de l'Ardèche, il en résulte une légère augmentation (comptage 2017 : 780 animaux recensés, comptage 2024 : 820 animaux recensés).

Malgré ce résultat, ce n'est pas le cas de notre commune car en 2017 il y en avait 178 vus et en 2024 85 vus.

Le 2 juin, a été réélu le nouveau conseil d'administration de l'ACCA pour une durée de 3 ans. Ce jour-là était présent un fort nombre de sociétaires.

Le bureau est composé :

- Jourdain Fabien : Président
- Belin Christian : Vice-président
- Garnier Dominique : Trésorier
- Chacornac Rémi : Secrétaire
- Besqueut Jean-Michel : Membre (agriculteur non chasseur)
- Pays Jérémy : Membre
- Pascal Jean-Denis : Membre
- Papadopoulos Sébastien : Membre
- Robert Stéphane : Membre

Animatek

L'Association Animatek a été créée il y a maintenant 5 ans, elle participe à la gestion de la bibliothèque municipale cela en collaboration avec la BDP (Bibliothèque De Prêt de la Haute Loire), nombreux livres s'y trouvent pour tous les âges des plus jeunes au plus âgés, le stock est renouvelé en partie chaque mois en privilégiant les nouveautés, ce par le biais de réservation à la BDP ou par le passage du bibliobus.



Nos lecteurs au nombre croissant, enrichissent les rayons en faisant part de leurs auteurs ou genres préférés.

Pour rappel, la bibliothèque municipale se trouve dans les locaux de la mairie et les permanences assurées par les bénévoles, ont lieu le mardi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

Encore une fois, l'année 2024 a été riche et bon nombre de personnes nous ont été fidèles lors de nos animations.

Voici les animations proposées durant l'année écoulée :

- 20 janvier 2024 : Spectacle pour jeune public « Les aventures de Yanourb le Fouch »
- 10 février 2024 : Enquête « Qui a refroidi Lemaure ? »
- Vacances scolaires de février 2024 : Atelier « Street Art » à destination des ados : création d'une fresque
- 23 mars 2024 : Atelier jeux de société
- 26 juin 2024 : Inauguration de la fresque réalisée par les ados de l'atelier « Street Art » et des arbres décorés réalisés par l'atelier intergénérationnel

En complément de ces événements, diverses animations ont été mises en place et suivies de façon régulière :

- ✓ Tous les mercredis après-midi, l'atelier « créatif » intergénérationnel a été animé.
- ✓ Les élèves de la classe maternelle sont venus à la bibliothèque une fois par mois pour l'heure du conte et l'échange de prêt d'albums pour enfants
- ✓ Les enfants de la crèche « les Tiou-Loulous » ont également été accueillis à la bibliothèque dans les mêmes conditions que les scolaires.
- ✓ L'atelier d'écriture en partenariat avec la bibliothèque de Monistrol d'Allier a également continué.
- ✓

Les perspectives 2025

Le programme d'animations pour l'année 2025 est en cours d'élaboration, mais voici d'ores et déjà quelques informations :

- 11 janvier 2025 : Assemblée Générale d'Animatek à la bibliothèque de St Privat d'Allier
- 23 mars 2025 : Théâtre en patois à la salle polyvalente de St Privat d'Allier
- 26 avril 2025 : Rencontre avec l'écrivaine locale Maryze Mézard

L'« atelier créatif » continu le mercredi-après-midi à partir de 14 h la salle polyvalente vous pouvez encore nous y rejoindre !

Nous remercions Mr le Maire et son conseil municipal qui nous accordent une subvention annuelle, soutiennent nos projets, nous mettent à disposition gracieusement des salles, sans oublier la bienveillance de la secrétaire de Mairie, Françoise qui est toujours prête à nous rendre service.



Collectif 880

Du 18 au 20 juillet 2024 s'est tenue la 3ème Edition du festival bisannuel et une fois encore ce fut un vrai succès ! Tant humain qu'artistique.

Votre soutien financier, technique et logistique ; la disponibilité des employés municipaux, de Françoise Ferreboeuf et Jean-Paul Pays en particulier, ont été, nous ne le dirons jamais assez, essentiels à la bonne tenue du Festival. Nous vous en remercions ici très sincèrement.

Grâce à vous, cette aide nous a permis d'offrir au public un festival rallongé d'une journée avec des propositions de spectacles tout à la fois exigeantes et populaires. Il semblerait du reste que notre ADN, depuis 3 éditions, se tisse dans cette étoffe-là. Tout comme la multiplicité de ses formes, qui permet une exploration toujours plus riche du champ culturel.

Il y avait une attente palpable pour ce festival. Attente qui s'est en effet concrétisée par une augmentation de plus de 40 % de fréquentation par rapport à la précédente édition ! (Près de 1300 spectateurs comptabilisés sur l'ensemble des propositions cette année !).

Carton plein, osons-le ! pour le **Loto Décalé** (Collectif 880) qui fut une ouverture de Festival joyeuse, déglinguée et sensible. Le lendemain sur la place de la Fontaine, qui n'avait encore jamais reçu sur ses pavés récents un spectacle de danse : **Romual sans D II**, (Cie Romual sans D - Haute-Loire), offrait une chorégraphie malgré la chaleur, à la fois délicate et nerveuse de corps qui tentaient de s'approprier. **Jouer son Rôle** (Cie Des Ombres – Suisse) sur le plain, nous fit basculer dans un univers feutré et amer d'une chambre mortuaire où s'affrontaient deux frères aux paroles vitriolées. Enfin, sur les bords bucoliques du Rouchoux, cette deuxième journée s'est achevée avec **Hanami, les amours perdues** (Cie Pôle Nord - Creuse) : une autre histoire de deuil, à la sensibilité fine de deux histoires qui s'entrecroisent, de deux récits tout à la fois tendres comme l'herbe sous nos pieds et âpres comme les pierres. Le lendemain, en partenariat avec **Superstrat** (structure ressource basée dans la Loire) : **Je me souviens du bleu du ciel** (Cie Altraa – Loire), poésie sonore et narrative en espace public où nous pouvions profiter en direct, allongés dans l'herbe fraîche au pied d'un vieux moulin, à l'élaboration de ce spectacle en devenir.



Plébiscités à la suite de la création l'année dernière pour la Fête du village, **Les Crieurs Publics** (Collectif 880) ont crié de nouveau pour le plaisir de toutes et tous, les mots doux et moins doux, les petites annonces et les coups de gueule laissés dans les boîtes aux lettres par les marcheurs, habitants, amis et autres. Le concert du groupe **Buck** précédant tout juste un orage grondant au loin, a resserré les troupes de danseuses et danseurs près de la scène, lançant ainsi une belle ambiance de fin du monde... qui ne s'est heureusement pas terminée comme ça ! La fin étant entre les mains du **DJ LuI** (Cie Tardigrade - Rhône) qui, sous le préau de l'école, a entraîné vers le bout légal de la nuit les derniers survivants de ces 3 jours passés.

3 jours où le public pouvait également découvrir l'exposition visuelle, olfactive et tactile de **Terre Affable** (Chloé Inguenaud – Paris) qui rendait visible l'invisible de 3 métiers liés au village et à la terre. Il fallait encore tenir un peu, riches déjà de tout l'avant, pour voir le dimanche matin la

projection du documentaire « **Le Fils du Chasseur** » (Juliette Ricaboni - Suisse) en présence de la réalisatrice.

Documentaire extrêmement touchant sur un fils qui traque l'amour de son père chasseur.

Merci donc pour votre soutien !

Association Gym Arc-En-Ciel

L'Association gym ARC EN CIEL vous propose des activités de gymnastique douce les mardi matin et les mardi soir.

A l'automne 2023, nous nous sommes rendues au Domaine du Sauvage pour des randonnées toute la journée, le repas a été pris au restaurant du Domaine.

Au printemps 2024, notre sortie a eu lieu le matin au Bois des Seigneurs (Polignac) et l'après-midi randonnée aux Chibottes.

Le repas de fin d'année a eu lieu à l'Auberge du Grand Chemin à Saint Christophe sur Dolaison.



Comme chaque année, l'Association a fait un don au profit de la lutte contre le cancer (course des filles).

Notre traditionnel repas SARRASOU aura lieu le **Dimanche 23 FEVRIER 2025** à la salle des fêtes de Saint Privat sous réservation au 06 77 13 62 66) ou possibilité d'emporter.

Nous comptons sur votre présence pour partager ce moment avec nous.

Cette année, le bureau de l'amicale des donneurs de sang de St Privat-Monistrol s'est réuni à 6 occasions pour, outre la galette des rois, préparer les différentes manifestations de l'année.

Ainsi si en 2024 il n'y a pas eu de marche pour la vie en collaboration avec l'Établissement Français du Sang (EFS), nous avons organisé tout de même le concours annuel de pétanque le 03 Août aux abords de la plage de Monistrol.

Malgré les concours concurrents nous avons rencontré un franc succès dans une ambiance conviviale. Cet après-midi s'est terminé par le traditionnel pot de l'amitié et des sandwiches concoctés par les jeunes femmes du bureau de l'amicale.

Nous tenons à remercier le comité des fêtes de Monistrol qui nous a permis d'utiliser ses infrastructures. Un grand merci également à la doublette finaliste "Dominique et Boualem" qui a reversé ses gains à l'amicale.

Le 16 Août de 9h à midi a eu lieu notre collecte de sang désormais annuelle.

42 donneurs se sont présentés et 39 ont été prélevés ce qui est un résultat meilleur que l'an dernier. C'est dans une ambiance estivale et avec une agréable collation qui ont permis à cette matinée d'être une réussite.

Nous noterons que la campagne malgré une population faible apporte toujours une part importante à l'EFS dans ses résultats de collectes.



Enfin le 17 Novembre 2024, un repas ouvert à tous a eu lieu à la salle polyvalente de la Croix d'Oura à Saint Privat d'Allier où plus de 60 participants se sont réunis pour une journée conviviale.

Enfin, nous vous communiquons les événements principaux qui se dérouleront en 2025 :

- La collecte annuelle de sang aura lieu à la salle des fêtes de la Croix d'Oura le 06 Août de 9h30 à 12h.
- Le concours de pétanque aura lieu le samedi 02 Août après midi à côté de la plage de Monistrol. **En donnant la date longtemps à l'avance, cela nous permettra peut-être de ne pas être concurrencés par des concours de notre commune décidés en catimini.**
- Un repas ouvert à tous sera programmé pour la fin de l'année.

Merci à tous et en 2025, venez plus nombreux à nos différentes manifestations. Vous ferez cela pour que le don de sang perdure et sauve toujours plus de patients

Un certain regard sur l'âme

Pour cette année 2024, l'association a proposé des petites rencontres autour d'un thé à l'atelier de Sophia Gaïa à RocheGude.

Au programme :

- ✚ Des ateliers bien-être
- ✚ Cercle de paroles
- ✚ Conférences
- ✚ Tirages de cartes
- ✚ Thé ou café pour les pèlerins de passage

Les rencontres ont été magnifiques et le lieu se prêtait à une pause bienveillante et relaxante.

Les petits ateliers ont été une bouffée de fraîcheur sur le chemin des pèlerins de Compostelle.

Les tarifs étaient libres, en mode donativo, dans le sens du chemin.

Pour l'année 2025, changement de programme : l'Association "Un Certain Regard sur l'Âme déménage !

Le lieu sera plus grand et plus confortable pour y accueillir les personnes désireuses de participer aux différentes propositions de l'association en 2025 :

- ❖ Création d'un cercle de femmes
- ❖ Atelier peinture intuitive
- ❖ "Entrée en forêt"
- ❖ Conférence du soir
- ❖ Ateliers bien-être
- ❖ Tirage de cartes
- ❖ Initiation à la numérogie etc...

Rendez-vous en 2025 à Saint Didier d'Allier !



Association Sportive St Privat

L'année 2024 a débuté dès le 13 Janvier avec le 1er concours de belote du club depuis la remise en route en 2011. Celui-ci a été un succès avec 52 doublettes enregistrées et une bonne ambiance toute la soirée.

Le concours de belote de l'AS Saint Privat sera reconduit le 25 Janvier 2025 en soirée. On vous attend donc nombreux à cet évènement.

Ensuite, comme depuis quelques années, nous avons organisé le concours de pétanque du village le 24 Août. Là aussi une réussite avec 40 doublettes. La soirée s'est poursuivie avec le repas organisé en partenariat avec l'APE dans lequel nous avons servi presque 300 repas.

Sportivement, la saison a été compliquée. En effet, l'équipe a connu une année de renouvellement avec beaucoup de jeunes qui nous ont rejoint. Nous n'avons malheureusement pas pu nous maintenir en District 4.

Mais ceci n'a pas entamé notre détermination à poursuivre l'évolution du club. Cette saison, en District 5, les automatismes ont été trouvés et nous jouons cette saison le haut du tableau. De bonne augure pour la fin de saison et les saisons suivantes ! N'hésitez pas à venir nous soutenir les dimanches après-midi au stade de Rougeac.

Ce développement est accompagné par la Mairie qui nous soutient financièrement et qui, en plus, a donné son accord et sa participation pour la rénovation des vestiaires. Celle-ci est en cours. A ce titre, le club remercie la Mairie pour son investissement.



Enfin, le 16 Novembre, nous avons pu recevoir nos nouvelles vestes. Cet achat n'aurait pas pu avoir lieu sans la participation de nos sponsors, la bar Le Kompost'L et la cave SBBM. Nous les remercions également

ADMR Bains St Christophe sur Dolaizon

Le personnel et les bénévoles

L'association locale, couvre les communes de Bains, Le Vernet, Saint Christophe sur Dolaizon, Saint Privat d'Allier et Vergezac. Mais aussi, en partie, Saint Jean de Nay, Loudes et Sanssac l'Eglise.

L'association se compose d'une salariée administrative, de salariées d'intervention à domicile et de bénévoles qui ont pour mission d'être au plus près des usagers.

André PITIOT président, Jean-Pierre Tourette vice-président, Marie Thérèse Vaille secrétaire, Eliane Vigouroux trésorière, Gisèle Reynaud trésorière adjointe, Mireille Beynier, Bernard Mouchon.

Courant 2024, Mr DURSAPT et Mme ALLEGRE ont cessé d'être bénévoles, qu'ils soient remerciés des nombreuses années à l'ADMR,

Si vous êtes tenté(e) pour devenir bénévole, prenez contact avec le président, vous serez accueilli(e) avec grand plaisir et empathie.

L'association et les modalités pratiques

12 rue de la mairie 43370 Saint Christophe sur Dolaizon

Tél. 04 71 57 53 98 mail info.bains@fede43.admr.org

Secrétaire administrative : Nadine Pélissier

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h.

Lors de l'assemblée générale du 30 Mai 2024, le bilan de l'année 2023 a été présenté notamment ces éléments :

- 16 040 heures d'intervention
- 57 785 km parcourus par nos 17 salariés
- 152 personnes aidées

En 2024, le Conseil d'Administration a validé la fusion avec l'association de Solignac sur Loire et ainsi, ce sera l'objet d'une assemblée générale extraordinaire en juin ou septembre 2025.

En fin d'année, les bénévoles apportent un cadeau et un calendrier aux usagers et durant l'année des cartes d'anniversaire sont remises à chacune et à chacun, ainsi que les plannings pour les personnes sans internet. Il est à noter que ces moments de convivialité sont essentiels pour l'association.

Les salariées (iés)

L'association emploie 17 salariées (12 ETP) qui interviennent aussi en cas de besoin les week-ends.

Dix véhicules de service sont mis à disposition des salariées à temps plein.

A noter en 2024 le départ en retraite de M H BOYER et C FAURE.



La recherche permanente de nouveaux salariés même pour des emplois temporaires (remplacement pendant les vacances scolaires) est constante au vu des nombreux besoins grandissants.

Les usagers

Sur la commune de St Privat d'Allier 12 personnes bénéficient de l'aide à domicile dispensé par l'ADMR. Plusieurs salariées ADMR habitent sur la commune de St Privat.

Les interventions dans les familles se situent à toutes les étapes de la vie jusqu'au maintien à domicile des aînés dans leur cadre de vie :

- Garde d'enfants,
- L'entretien du logement ménage repassage,
- L'aide aux courses,
- L'accompagnement pour les personnes handicapées,
- L'accompagnement pour les personnes âgées,
- Le transport accompagné,
- La téléassistance,
- Rest'O Domicile 43 assure le portage de repas à domicile

N'hésitez pas si vous en ressentez, vous-même, le besoin de contacter l'ADMR, en contactant la secrétaire administrative.

N'hésitez pas, non plus à parler autour de vous, de la présence de proximité de l'association locale ADMR de Bains Saint Christophe sur Dolaison et de son domaine de compétences.

A titre de rappel, les bénévoles, véritables interlocuteurs, vous aiderons dans toutes vos démarches actuelles et envisageables pour des interventions à domicile.



L'an dernier, nous avons suggéré de mettre près du monument aux morts une note explicative concernant l'anomalie des dates qui suivent les noms des poilus de la guerre 14-18.

Notre appel a reçu un écho favorable auprès de l'association du patrimoine qui a fait l'acquisition d'une plaque en marbre et a fait graver la réponse à cette singularité.

Nous adressons un grand merci au patrimoine et aux employés communaux qui ont fixé cet écriteau sur la grille.

Nous devons de vous informer d'une nouvelle cérémonie.

En effet, au début de l'année prochaine vous serez invités devant ce monument pour rendre hommage à un enfant de St Privat qui s'est distingué lors de la guerre de 39-45.

Nous parlons de Roger RAMEY, fils du maire de l'époque et oncle de la famille Boulagnon.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il est démobilisé le 15 août 1940. Très vite, il rentre dans la résistance et devient chef de maquis dans la région de Dijon.

Suite à une dénonciation, il est arrêté par la gestapo et incarcéré à la prison de Dijon où il subit interrogatoire et torture sans rien dévoiler de ses activités.

Il est déporté le 21 août 1944 et passe par le camp de concentration de Struthof, ensuite il est transféré à Dachau et à Mauthausen où il décède le 17 février 1945 à l'âge de 25 ans.

Sa famille dont son fils Christian né en janvier 1944 désire organiser une cérémonie en son honneur.

N'oubliez pas l'application Illiwap pour vos diverses manifestations !!



ALLO FRELONS



06 75 36 24 05

Bonjour,

Les questions concernant les nids de frelons asiatiques reviennent souvent auprès des administrés, surtout en hiver : **Faut-il encore les détruire ? Est-ce efficace ou inutile ? À partir de quand peut-on arrêter ?**

Nous vous invitons à lire cet article très instructif : **Que deviennent les nids de frelons asiatiques l'hiver ?**.

Une **vidéo explicative** est intégrée à l'article pour répondre à ces questions essentielles et vous permettre d'informer vos administrés avec précision.

En vous abonnant à la chaîne **ALLO FRELONS**, vous recevrez régulièrement des informations utiles sur les frelons et leur gestion. C'est un outil précieux pour anticiper et gérer efficacement ces problématiques locales.

Gagnez du temps et informez mieux vos administrés dès aujourd'hui !